



COMMISSION DIOCESAINE DE LA

PASPASTORALE FAMILIALE BYUMBA (CDPF)

B.P. 05 BYUMBA

Téléphone : +250788470551

E-mail : cdpfbyumba@yahoo.com

**PROJET DE FABRICATION DES SAVONS POUR LE RENFORCEMENT DES
CAPACITES ECONOMIQUES DES FEMMES UTILISATRICES DES METHODES
NATURELLES DE PLANIFICATION DES NAISSANCES DANS LE DIOCESE
CATHOLIQUE DE BYUMBA**

1. Résumé du projet

Titre du projet	‘Projet de fabrication des savons pour le renforcement des capacités économiques des femmes utilisatrices des méthodes naturelles de planification des naissances dans le Diocèse Catholique de Byumba dans le Diocèse de Byumba		
Nom de l'organisation requérante	Diocèse Catholique de Byumba – Commission Diocésaine pour la Pastorale de la Famille (CDPF)		
Mission de l'organisation requérante	<p>Le Diocèse Catholique de Byumba a pour mission l'évangélisation et la promotion du bien être socioéconomique humaine de la population en vue d'annoncer et d'instaurer en toutes les nations le Royaume du Christ et de Dieu</p> <p>Quant à la Commission Diocésaine pour la Pastorale de la Famille, elle pour mission</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Promouvoir une communauté de vie et d'amour qui assure le service de la vie, b) Développement des valeurs humaines, morales, spirituelles chrétiennes 		
Couverture géographique du projet:	5 Secteurs de la PFN: Bungwe, Mutete, Nyagahanga, Nyarurema et Gituza		
Durée du projet	12 mois		
BUDGET DU PROJET:	SOURCE	MONTANT MONNAIE LOCALE	EN MONTANT EN EUROS (1 €=1073,67)

	PARTICIPATION LOCALE	1,901,000.00	1,770,56 Euros
	FINANCMET DEMANDE	8,777,000.00	8168,224 Euros
	BUDGET TOTAL	10,678,000.00	9945,32 Euros
Bénéficiaires	Bénéficiaires directs :130 personnes. composées de femmes éducatrices des couples et les femmes utilisatrices des méthodes naturelles de Planification Familiale des Naturelle (PFN)		
Coordonnées des personnes de contact	<p>Monseigneur Servilien NZAKAMWITA Evêque du Diocèse de Byumba B.P. 5 Byumba Tél. : +250788302320 E-mail :nzakaservi71@gmail.com</p> <p>Abbe Isidore NDAYAMBAJE Aumônier diocésain de la commission Tel : +25088470551 E-mail : cdpfbyumba@yahoo.com isidron2007@yahoo.fr</p> <p>Sœur M.Drocelle DUSABIMANA Coordinatrice de l'Action Familiale Tél. : +250788378020 E-mail :ddusabemariya@gmail.com</p>		

2. Description du Diocèse de Byumba

Le service d'Action Familiale réalise ses activités dans la zone de circonscription du Diocèse de Byumba. Le Diocèse catholique de Byumba est l'un des 9 Diocèse catholiques du Rwanda. Il couvre la partie du Nord-Est du Rwanda et est frontalier avec la Tanzanie à l'Est et l'Ouganda au Nord. Au sud Est, il y a le Diocèse de Kibungo, au Sud-Ouest, l'Archidiocèse de Kigali et à l'Ouest, le Diocèse de Ruhengeri. Détaché du Diocèse de Ruhengeri et de Kibungo, il a été érigé le 5 Novembre 1981. Il compte actuellement 22 Paroisses, composées de 119 Centrales, 152 Succursales et de 3144 communautés ecclésiales de base (CEB). Il sert une population totale de 1.454.923 dont 744.752 chrétiens catholiques. (cfr statistiques annuelles 2014 du Diocèse de Byumba). Il mène ses activités dans les districts de Rulindo, (une partie), Gicumbi, Burera (une partie), Nyagatare et Gatsibo.

3. CONTEXTE GENERAL DE LA SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES DANS LA POLITIQUE DU PAYS

Les femmes sont des acteurs clés du système économique, et leur présence dans les projets de développement laisse une contribution économique potentiellement importante. Le Gouvernement rwandais reconnaît cette importance car L'article 27 de la Constitution rwandaise de 2003 révisée en 2015 impose à l'Etat rwandais de mettre en place une législation et

des institutions appropriées pour la protection de la famille, en particulier envers l'enfant et la mère. À cet égard, le Rwanda a mis en place une politique nationale de protection de la famille avec l'objectif global de définir un cadre pour la mise en œuvre et le suivi des programmes visant à assurer la protection et le soutien de la famille afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle vital dans le développement du pays (RNPF, 2007). Cette politique vise notamment à assurer la paix, la démocratie et la sécurité au sein de la famille en favorisant une culture de la paix et une atmosphère d'harmonie entre les membres de la famille.

L'Etat rwandais, à travers sa constitution et différentes lois en vigueur notamment la loi n°59/2008 du 10/09/2008 portant prévention et répression de la violence basée sur le genre, la loi n°27/2016 du 08/07/2016 portant sur les régimes matrimoniaux, libéralités et successions, a fait un pas considérable dans le cadre de la promotion du genre. La politique nationale de promotion de la famille basée sur la Constitution rwandaise de 2003 révisée en 2015 instaure dans la vie conjugale l'égalité juridique complète entre le mari et la femme. Les deux époux ont les mêmes droits et les mêmes devoirs et les mêmes responsabilités, tant pour ce qui concerne leur personne que pour ce qui concerne la gestion de leurs biens.

Selon le recensement de la population rwandaise de 2012, les femmes constituent la majorité de la population, soit 51,8% mais elles se situent essentiellement au bas de l'échelle en termes d'emploi, d'éducation, de revenu et de statut.

Culturellement, les femmes rwandaises n'étaient pas très impliquées dans les affaires économiques, mais elles avaient plutôt une attitude passive dans leurs rôles traditionnels de mères de maison. Dans le post-génocide rwandais, un certain nombre de cadres juridiques, politiques et institutionnels ont été mis en place et mis en œuvre pour assurer l'autonomisation économique des femmes, contribuant ainsi au développement domestique et national. Cependant, la violence économique est aussi l'un des facteurs qui mettent en danger les relations familiales. Ce type de violence inclut le manque d'aide à la famille par le conjoint, l'abandon de la famille, la complicité dans l'accouchement, la privation des droits fondamentaux et la discrimination (CNUR, 2008)

La planification des projets de développement doit reconnaître toujours la contribution réelle et efficace des femmes au processus de développement et l'impact de ces projets sur la vie des femmes et de toute la famille. La croissance économique et la justice sociale requièrent une attention accrue pour les intégrer au processus de développement.

Chacun sait le rôle des femmes dans le développement de la vie. Elles sont actives dans tous les secteurs de développement, et l'action de la Promotion Féminine est largement connectée avec toutes les autres activités pour permettre de travailler afin de réduire les mauvaises conditions de vie des femmes et lutter contre les violences qui persistent dans certaines familles.

4. JUSTIFICATION DU PROJET DANS LE CONTEXTE LOCAL

En 2020, le Diocèse catholique de Byumba compte 3765 couples qui ont adhéré à l'utilisation des méthodes naturelles pour la planification des naissances. Les femmes éducatrices des couples ont joué et continuent à jouer un grand rôle dans la mobilisation des couples pour adhérer à ces méthodes qui garantissent certaines valeurs chrétiennes notamment le respect de la dignité de la personne humaine.

Jusqu'aujourd'hui, ces femmes ont toujours effectué cette mission bénévolement car le Diocèse n'a pas assez de moyens pour les rémunérer. Cependant, nous avons remarqué que la plupart de ces femmes proviennent des ménages ayant des moyens économiques très modestes et parviennent difficilement à couvrir leurs besoins vitaux de base, notamment se payer les cotisations aux mutuelles de santé, assurer une alimentation saine et équilibrée pour les membres des ménages, payer les frais de scolarité de leurs enfants, etc.

Par ailleurs, au cours de cette période où la pandémie du Covid 19 a frappé le monde entier, parmi les mesures préconisées par les institutions sanitaires et gouvernementales pour lutter contre la propagation de cette maladie, il y a l'hygiène (se laver plusieurs fois avec de l'eau propre et du savon). Les femmes éducatrices des couples ne sont pas restées lettre morte dans les efforts de tout un et chacun dans la mobilisation communautaire à suivre les mesures prises. Cependant, dans leur sensibilisations, il a été soulevé le problème de certains ménages des milieux ruraux qui n'ont pas accès faciles aux savons pour mettre en application ces mesures.

Ce projet est conçu donc avec un double objectif, à savoir :

- a) Former les femmes à la fabrication des savons pour leur promotion économique en vue d'améliorer les conditions de vie des familles. et pour pouvoir s'acquitter sans heurts leur mission de mobilisation et d'encadrement des couples utilisateurs des méthodes naturelles pour la planification des naissances ;
- b) Faciliter les membres de la communauté rurale et particulièrement les ménages à faible revenus d'accéder aux matériels utilisés pour se protéger contre la pandémie du Covid 19 et d'autres fléaux causés par le manque d'hygiène.

Ce projet est destiné principalement aux groupes réunissant les femmes des secteurs en PFN. Le nombre des membres peut arriver à 25 personnes. Les groupes sont en général composés de femmes éducatrices des couples et les femmes utilisatrices des méthodes naturelles de planification des naissances (PFN).

Stratégies/approches

Renforcer les capacités professionnelles des femmes bénéficiaires directes et indirectes du projet et en les aidant à mener des activités économiques en associations dans le but de jouer un rôle plus significatif dans la promotion économique de leurs familles et dans la mobilisation communautaire pour le changement de comportement en faveur du bien-être familiale

5. BUTS DU PROJET

5.1 Objectif général

L'objectif général du projet est de contribuer au développement du bien être socioéconomique des femmes en leur offrant des opportunités d'avoir accès à l'emploi et aux ressources.

5.2 Les objectifs spécifiques

O.S.1. Les conditions socioéconomiques et sanitaires des femmes bénéficiaires du projet et des membres de leurs familles sont améliorées

Comme indicateurs de cette amélioration, les femmes prépareront dans leurs ménages des repas équilibrés avec des produits de qualité, et la malnutrition n'aura pas le cas dans leurs familles. Le paiement des mutuelles de santé et la scolarisation des enfants dans les familles des membres seront faciles. Les femmes auront une capacité d'épargne pour réinvestir dans leurs activités économiques et faire face aux situations d'urgence.

O.S. 2. Les femmes éducatrices des couples utilisateurs des méthodes naturelles de planification des naissances s'acquittent plus efficacement de leur mission.

6. RESULTATS ATTENDUS

R.1. Les capacités professionnelles des femmes sont renforcées et elles génèrent des ressources suffisantes leur permettant de répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge,

R.2. Le pouvoir économique des ménages a augmenté et les femmes participent pleinement à la vie économique et sociale (les femmes auront accès aux moyens de production bien améliorés. A la fin de l'année, les femmes auront les capacités de faire des commerces des produits de première nécessité dans la région).

R.3. Les femmes éducatrices des couples utilisateurs des méthodes naturelles de planification des naissances sont capables de se procurer elles – mêmes ce dont elles ont besoin pour exécuter bénévolement leur mission.

7. PRINCIPALES ACTIVITES PREVUES

Activités liées au Résultat 1

- 1.1. Former 5 personnes facilitateurs, qui tiendront le rôle de former les autres dans chaque secteur
- 1.2. Former les 5 groupes de 25 femmes par les facilitateurs dans les cinq secteurs

Activités liées au Résultat 2

- 2.1. Fabrication des savons liquides
- 2.2. Fabrication des savons briques

N.B. Pour arriver aux produits finis des savons, nous avons besoin de différents ingrédients pour la fabrication. Les achats de ces matériels d'utilisation prendront une somme de 4.860.000 Frs.

- 2.3. Vendre les matières finies sur les différents marchés : dans les écoles, les centres de santé, les paroisses et la population de notre région.

Activités liées au Résultat 3

3.1. Sensibiliser les nouveaux couples à adhérer à l'utilisation des méthodes naturelles dans la planification des naissances

3.2. Sensibiliser les couples utilisateurs des méthodes naturelles pour la planification des naissances et les autres membres de la communauté à l'hygiène pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid 19.

4. Activités de gestion, de suivi et d'évaluation du projet

4.1. Déplacement et communication de coordination de la commission diocésaine de la pastorale de la famille (Aumônier de la CDPF et coordinatrice de CDPF) lors des visites des sites de femmes en groupes sur les sites des paroisses

4.2. Déplacement et communication de la femme coordinatrice des groupes lors des visites des sites de femmes en groupes sur les sites des paroisses

8. DUREE DU PROJET

Ce projet s'étendra sur une année à partir du versement pour financement.

9. RENTABILITE DU PROJET

Lorsque le projet sera financé et que nous ayons des matériels sollicités dans le budget, la rentabilité est mesurable comme suit

RESUME DES DEPPENSES ET DES RECETTES

No	produits	Coûts	Quantité	Pièce	P/U	P/T	Somme sollicitée	Pièces	Coût de vente
1	Savons brique	4012	Unité	25	250	6250	1985000	25000	6, 250,000
2	Savons liquides	14112	Unité	20 litres	800	16000	1420000	10000 litres	8, 000,000

Donc 1000 kg d'huile de palme donne 2500 pièces de savons qui coutent 250 Frs par pièce. Donnera 6, 250,000 Frs. Le bénéfice est égale à 4, 265,000Fr

Dans 50 kilo de l'Ungaro avec sulfonique ajouté des autres ingrédients, nous avons 10000 litres de savon liquide. Qui donne 2000 bidon de cinq litres dont l'un coute 4000 Fr. le cout de vente est égal à 8,000,000 Fr. le bénéfice est de 6580000.

Parmi les produits utilisés, il y en a que l'on prenne en petite quantité qui dure longtemps.

10. CALENDRIER DES ACTIVITES PAR MOIS :

ACTIVITES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1.1. Former 5 personnes facilitateurs, qui tiendront le rôle de former les autres dans chaque secteur	x	x										
1.2. Former les 5 groupes de 25 femmes par les facilitateurs dans les cinq secteurs		x	x									
2.1. Fabrication des savons liquides			x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
2.2. Fabrication des savons briques			x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
2.3. Vendre les matières finies sur les différents marchés : dans les écoles, les centres de santé, les paroisses et la population de notre région.			x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
3.1. Sensibiliser les nouveaux couples à adhérer à l'utilisation des méthodes naturelles dans la planification des naissances	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
3.2. Sensibiliser les couples utilisateurs des méthodes naturelles pour la planification des naissances et les autres membres de la communauté à l'hygiène pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid 19.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
4.1. Déplacement et communication de coordination de la commission diocésaine de la pastorale de la famille (Aumônier de la CDPF et coordinatrice de CDPF) lors des visites des sites de femmes en groupes sur les sites des paroisses	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X
\$.2. Déplacement et communication de la femme coordinatrice des groupes lors des visites des sites de femmes en groupes sur les sites des paroisses	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X

11. DURABILITE DU PROJET

Lorsque le projet sera commencé et les activités appliquées, la commission diocésaine de la pastorale de la famille veillera sur la continuité du projet qui sera dans les mains des femmes utilisatrices des méthodes naturelles. Pour bien garder les résultats, chaque groupe ouvrira un compte dans le Réseau Interdiocésain des Micro finances (RIM LTD). Sur ce compte sera versée

FINANCEMENT DU PROJET POUR LA PRODUCTION DES SAVONS POUR LA PROMOTION FEMININE

A. FORMATION

No	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
I.	Formation des facilitateurs			
1	Diner	8x3 jours	3000	72,000.00
2	Souper	8x2jours	3000	48,000.00
3	Logement	8x2	5000	80,000.00
4	Petit déjeuner	8x3 jours	1500	36,000.00
5	Transport des facilitateurs	5	5000	25,000.00
6	Prime du formateur	1	50000	150,000.00
7	Communication/coordination CDPF	2	10000	120,000.00
6	Carburant/ Transport coordination		50000	50,000.00
	<i>STOTAL</i>			581,000.00

II.	Formation des groupes			
1	Diner	132x3	3000	1,188,000.00
2	Souper	132x2	3000	792,000.00
3	Logement	132x2	5000	1,320,000.00
4	Transport des femmes	125	5000	625,000.00
5	Transport des facilitateurs	5	10000	50,000.00
6	Carburant/Coordination,2 personnes		50000	50,000.00
7	Transport de la femme coordinatrice	1	50000	50,000.00
	<i>STOTAL</i>			5,237,000.00

B. FABRICATION

I. Savon liquide

No	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
	Achat des matériels			
1	Oungalo	50kg	3000	150,000.00
2	Safanic	50kg	3000	150,000.00
3	Costic soda	50kg	2500	125,000.00
4	Flamalin	50kg	4000	200,000.00
5	Cidi	50kg	4000	200,000.00
6	Urée	50kg	1500	75,000.00
7	Sucre	50kg	1000	50,000.00
8	Sel	50kg	600	30,000.00
9	Couleur	50kg	4000	200,000.00
10	Audeur	20kg	120000	240,000.00
11	Balance électronique	1		30,000.00
	<i>STOTAL</i>			1,450,000.00

II. Savons briques

No	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
	Achat des matériels			
1	Huile de palmes	1000kg	1500	1,500,000.00
2	Syricat	50kg	4000	200,000.00
3	Costic soda	50kg	2500	125,000.00
4	Couleur	10kg	4000	40,000.00
5	Audeur	10 litres	12000	120,000.00
6	Long formes	5	25000	125,000.00
7	Machines à ponder	1	500000	500,000.00
8	Grands bassins	50	5000	250,000.00

9	Gants	20	3000	60,000.00
10	Masks	3 paquets	50000	150,000.00
11	Bottes	10 Paires	4000	40,000.00
12	Tables	3	50000	150,000.00
15	Transport des produits à vendre			150,000.00
	S/TOTAL			3,410,000.00
	G/TOTAL			10,678,000.00

Fait ce 20/07/2020

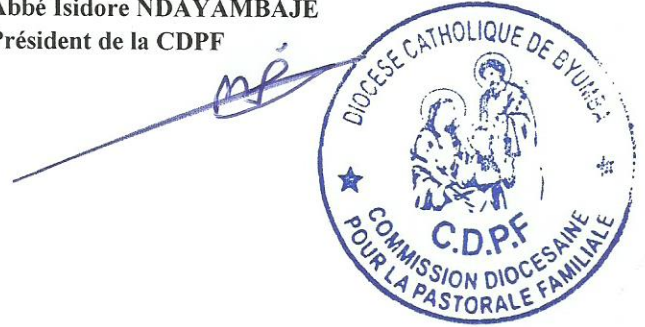
Sœur Marie Drocelle DUSABIMANA
Coordinatrice de la CDPF

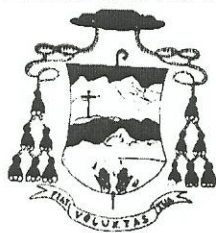


Vérfié par:

Abbé Isidore NDAYAMBAJE
Président de la CDPF

Approuvé par Monseigneur Servilien NZAKAMWITA
Evêque du Diocèse catholique de Byumba





B.P 5 BYUMBA
Mob. (+250) 78 830 23 20
E-mail : nzakaservi71@gmail.com
diocabyumba@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU RWANDA

N.R/Ch.210/20

**Excellence Mgr Cèsare Nosiglia
Archevêque de Turin / Italie**


Objet : Recommandation du projet

Excellence,

Je vous recommande le projet de la Commission Diocésaine de la Pastorale de la Famille en faveur des femmes militantes pour les méthodes naturelles de régulation des naissances. Le projet s'intitule « **Projet pour Renforcer les Capacités Economiques des Femmes Utilisatrices des Méthodes Naturelles de Régulation des Naissances par des Petits Métiers, comme entre autres, la Fabrication des Savons** »

Son but est de permettre à ces femmes de se trouver en association et de promouvoir l'économie familiale.

J'accorde mon approbation et vous prie, Excellence, de lui accorder votre attention et votre soutien financier, si vous le pouvez.

✘ **Servilien NZAKAMWITA**
Evêque de Byumba

une somme qui sera partagée au temps opportun. C'est sur cette somme que l'on pourra donner un ticket et la carte de communication à la femme coordinatrice du fonctionnement du projet.

12. REPARTITION DU BUDGET

SOURCE	MONTANT EN MONNAIE LOCALE	MONTANT EN EUROS (1 €=1073,67)
PARTICIPATION LOCALE	1,901,000.00	1,770,56 Euros
FINANCMET DEMANDE	8,777,000.00	8168,224 Euros
BUDGET TOTAL	10,678,000.00	9945,32 Euros

N.B. Budget détaillé en annexe

Mode de paiement

Numéro de Compte :

BANK DE KIGALI

Diocèse de Byumba

Code N002018-56-32

Préparé par :

Sœur M.Drocelle DUSABIMANA
Coordinatrice de l'Action Familiale
Tél. : +250788378020



Vérifié par :

Abbé Isidore NDAYAMBAJE

Aumônier de Diocésain de la Commission Pour la Pastorale de la Famille



Approuvé par :

Mgr Servilien NZAKAMWITA

Evêque du Diocèse de Byumba

